

Une Année de Développement

RAPPORT MORAL

Une équipe

- ❖ Des membres et des soutiens motivés
- ❖ De nouveaux adhérents avec la volonté d'être actifs
- ❖ Le Bureau 2021 est constitué comme suit :
 - Président : Didier ROBERT
 - Trésorier : Nordine BENMOUFFOK
 - Secrétaire : Gaëlle PAULIN

Une volonté

Volonté de continuité

En se basant sur les besoins réels des Brivistes en matière de circulation cycliste urbaine, développer ce qui a été entrepris dans le « Partage de la Rue » avec l'organisation et le mode de fonctionnement par Groupes (Projets – Animations – Communication – Relations Mairie) ayant pour but :

- ❖ Comment rendre nos actions plus efficaces, plus visibles ?
- ❖ Comment faire adhérer et fédérer plus encore les bonnes volontés ?

Et surtout

- ❖ Comment rendre le Réseau Cyclable Briviste Sûr, Pratique et Convivial pour amener le plus grand nombre à la pratique du vélo ?

Volonté de collaborer avec la Municipalité.

2019 ayant été consacré à la définition d'un Réseau Cyclable Briviste avec l'intégration des travaux d'un Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage et la prise en compte des besoins et souhaits des cyclistes dégagés par la forte participation de l'agglomération Brive – Malemort au Baromètre des Villes Cyclables 2019, 2021 aura été, malgré les freins dus à la pandémie, l'année de la mise en œuvre significative du plan d'action grâce à la définition et la planification des Zones 30 et des Points Noirs relevés par les cyclistes Brivistes.

Volonté d'avoir une participation active des Quartiers

- ❖ Plusieurs conseillers de Quartier (voire de Présidents) sont membres de Brive Ville Cyclable
- ❖ Les Quartiers connaissent les besoins des habitants et organisent des actions en faveur de la circulation des cyclistes

Volonté de développer la Communication

BVC s'est aperçue que 90% des Automobilistes, Cyclistes ou Piétons ne connaissent pas les règles de circulation urbaine qui permettent des déplacements d'une manière Conviviale et Sécurisée.

Ce constat nous a permis d'initier une réflexion sur la communication à mettre en place avec le concours de la Municipalité et des Quartiers mais aussi une visibilité plus importante de la part des médias (journaux, télévision). Hélas seule une vidéo sur les Zones de Rencontres a pu être élaborée entre deux confinements (*vidéo visible sur le site Brive.fr*)

Volonté de plus de visibilité et d'efficacité grâce à des Animations

- ❖ Fête du vélo.
- ❖ Forum des Associations
- ❖ Animation « Vélo-Lampions ».
- ❖ Sorties On Y Va À Vélo.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les Réunions

Réunions Mensuelles

L'organisation de ces réunions mensuelles est facilitée grâce à la mise à disposition gracieuse de la salle de la Maison des Sports.

- ❖ Participation de tous les adhérents et toute personne qui peut se reconnaître dans notre démarche.
- ❖ Il y n'y a eu que 5 Réunions Mensuelles en 2021 (à partir de juin à cause de la pandémie).
 - 15 juin 2021
 - 14 septembre 2021
 - 10 octobre 2021
 - 16 novembre 2021
 - 14 décembre 2021
- ❖ Le compte-rendu de chaque réunion est distribué par mail aux adhérents et sympathisants et publié sur le site de BVC

Pour rappel, l'Assemblée Générale pour l'année 2021 a été faite par documents informatiques sur le site le mardi 16 mars 2021.

Réunions avec la ville de Brive (élus et les services techniques)

- ❖ Quatre réunions organisées avec la ville de Brive
 - 20 janvier 2021
 - 24 mars 2021
 - 26 mai 2021
 - 7 juillet 2021
- ❖ Personnes formant le « Groupe de Travail » présentes à ces réunions :
 - Jacques Veyssière – Adjoint au Maire
 - Jean-Daniel Vilatte – Adjoint au Maire
 - Jean Poncharal – Conseiller Municipal
 - Olivier Nicaud – DGA des Services Techniques de l'Agglo
 - Véronique Trillot – Régis Broyer – Benoît Delmas des Services Techniques
 - Didier Robert – Gilles Denecker – J-M Lefebvre de Brive Ville Cyclable
- ❖ Nature des échanges et des propositions
 - Suite à la définition et la validation du Schéma Cyclable de la CABB par le Conseil de l'Agglomération (décembre 2019), mise en place du Plan d'Actions, budgétisé sur 10 ans, qui en découle.
 - Bouclage des opérations relevant de la « Veille », qui est le recueil des anomalies constatées par les cyclistes puis collationnées et transformées en fiches par BVC pour être proposées aux Services Techniques.
 - Programmation d'actions de Communication sur les modalités de circulation en particulier en Centre-Ville,
- ❖ Deux réunions hors cadre
 - 10 mars 2021 :
Olivier Nicaud – Véronique Trillot – Didier Robert (*Difficultés mise en place « Zone 30 » & marquages*)
 - 25 novembre 2021 :
Florent Vigouroux – M-Line Laval – Véronique Trillot – Didier Robert – Gilles Denecker (*Relations & Organisation*)

Sortie vélo avec les élus et les services

Il n'y a pas eu de sortie à vélo avec les Élus et Services Techniques en 2021.

Les Animations

Animations organisées par BVC

- ❖ Fête du vélo le 05 juin en partenariat avec la « Ressourcerie Gaillarde ».
- ❖ Animation « Vélo-Lampions », dans le cadre de la campagne d'éclairage sur les vélos, le 6 novembre.
- ❖ On Y Va à Vélo

Sorties afin d'accompagner les cyclistes qui se pensent non aguerris, sur des parcours de leur choix, de manière à leur faire constater que la mixité Voiture – Vélo – Piéton n'est pas un frein à la pratique cycliste et que grâce à la connaissance des règles, on peut « Partager la rue » de façon Conviviale et Sécurisée.

- Tous les deuxièmes et derniers dimanches du mois de 10h00 à 11h30
- 11 sorties ont eu lieu en 2021.

Participation de l'Association à des Animations

- ❖ Forum des Associations
Notre association a participé au traditionnel Forum des associations organisé, chaque rentrée, par le service de la Vie associative de la ville de Brive, à l'espace des Trois Provinces le 17 octobre 2021.
 - Une occasion d'échanger avec les associations brivistes et de faire la promotion en faveur du déplacement à vélo auprès du grand public.

Le Baromètre des Villes Cyclables 2021

- ❖ Permet d'avoir un véritable retour sur l'efficacité des travaux réalisés.
- ❖ BVC a été pilote pour amener les usagers des voies de circulation Brivistes et Malemortois à s'exprimer massivement.
- ❖ La participation des Brivistes a fait qu'ils ont placé notre ville en tête des communes de moins de 50 000 habitants sur la Région Nouvelle Aquitaine et par là même ont affirmé fortement leur désir de vouloir se déplacer à vélo.

RAPPORT FINANCIER

Voir le détail en Annexe

Principaux chiffres à retenir :

- ❖ **59** adhérents (26 cotisants : 15 individuels et 11 familles).
- ❖ Exercice 2021 clôturé en excédent de **51,02€**.
- ❖ Solde Trésorerie au 31 décembre 2021 : Crédit de **864,14€**.
- ❖ Une subvention de 300€ a été demandée pour l'exercice 2022.
- ❖ L'association va renouveler ses adhésions à la **FUB** et à l'**AF3V**.
- ❖ La cotisation, qui restera inchangée pour l'adhésion à l'Association Brive Ville Cyclable a donc été fixée à **7€ (14€ pour une famille)** pour la période 1^{er} janvier 2022 – 31 décembre 2022.

Merci à toutes les personnes désirant devenir membres de BVC de retourner le bulletin d'adhésion renseigné avec le chèque de règlement de la cotisation.

Nota : 2023 sera une année d'élection du Bureau. Ne pourront voter que les adhérents à jour de leur cotisation 2022.

VALIDATION DES RAPPORTS

Validation des rapports

Il a été demandé aux membres de BVC à jour de cotisation au 31 décembre 2021, ou ayant adhéré pour 2022 de se prononcer sur les rapports moral et financier.

Aucun refus ou abstention donc :

- ❖ Le rapport Moral a été validé à l'unanimité.
- ❖ Le rapport Financier a été validé à l'unanimité.

- ❖ Pas d'élection cette année, ni changement au sein du Bureau qui est, pour 2022, constitué comme suit :
 - Président : Didier ROBERT
 - Trésorier : Nordine BENMOUFFOK
 - Secrétaire : Gaëlle PAULIN

PERSPECTIVES 2022

Les Principes – Les Enseignements

L'année 2021, avec la mise en place des aménagements, le retour d'expérience technique, les remontées des usagers et les résultats du Baromètre des Villes Cyclables a permis de dégager les enseignements suivants :

Le Vélo

- ❖ On ne peut plus considérer le vélo comme un objet de loisir car il est devenu un VÉHICULE à part entière.
- ❖ Les Brivistes, par leur implication massive ont indiqué clairement qu'ils voulaient se déplacer à vélo.

Le Réseau Cyclable

- ❖ Sûr
- ❖ Pratique, c'est-à-dire Continu
- ❖ Convivial

Les Infrastructures

- ❖ Les Aménagements doivent être pensés en combinant les trois composantes :
 - La Densité de Circulation (voitures – vélos – piétons)
 - La Largeur de voies (chaussée – stationnement latéral – trottoirs)
 - La Vitesse de Circulation (50km/h – Zone 30 – Zone de Rencontre – Aire Piétonne)

Le Respect des Lois

- ❖ LAURE (Article 20) – Code de l'Environnement (Article L228-2) – LOM (Article 61)
- ❖ Le Code de la Route
- ❖ Les prescriptions du CEREMA (Règles de l'Art)

La Communication

- ❖ Respect des Règles par tous les Usagers (Automobilistes – Cyclistes – Piétons)
- ❖ Sécurité contre le vol (implantation et utilisation des Attache-Vélos)
- ❖ Avantages des déplacements à vélo (Conséquences sur Santé – Économie – Environnement)

S'appuyant sur ces **Constats**, son **Équipe** et sa **Volonté** affichée d'être au **Service des habitants de l'Agglomération**, BVC consacrera **2022** au **Développement** du **Réseau Cyclable Briviste**.

Les Projets – Groupe 1 / Groupe 4

Mise en place du Réseau Cyclable Briviste

- ❖ Le Réseau Cyclable est défini selon les travaux d'un Consultant et enrichi par BVC.
- ❖ Suivi technique et budgétaire de la mise en place du Plan d'Action avec une concertation ST/BVC.
- ❖ Intégration des résultats du Baromètre des Villes Cyclables.

Les Projets – Groupe 3

Communication sur la Circulation Urbaine

- ❖ À chaque animation, développer et échanger sur les conditions de circulation dans Brive.
- ❖ Organiser, avec les Quartiers, des opérations de sensibilisation auprès de tous les habitants.
- ❖ Avec le service de Communication Municipal créer des « vidéos pédagogiques ».
- ❖ Avec les Polices Nationale et Municipale engager des actions de sensibilisation sur le terrain.
- ❖ Des Interventions – Ateliers lors de réunions ou en milieu scolaire.

Les Projets – Groupe 2

Animations

- ❖ Fête du vélo – samedi 04 juin 2022
 - Cyclo-Manège – Stand de Communication – Circuit en ville.
- ❖ Forum des Associations – dimanche 11-septembre 2022
 - Stand de Communication.
- ❖ Vélo Lampions – samedi 29 octobre 2022
 - Circuit festif pour sensibiliser les cyclistes à l'importance d'avoir un éclairage performant sur son vélo.
- ❖ On Y Va à Vélo – le 2ème et 4ème dimanche du mois
 - Sortie « pédagogique » pour la mise en pratique des Règles de Circulation Urbaines.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Florent Vigouroux

- ❖ À propos de la mise en place des « Zones 30 », une réflexion Municipale serait menée pour faire que la vitesse en ville de 30 Km/h soit la norme et 50 Km/h l'exception.
 - Brive Ville Cyclable, qui découvre cette intention, est favorable, bien sûr, à tout ce qui peut faire baisser la vitesse et apaiser la circulation urbaine. Néanmoins il convient de préciser :
 - Qu'il faut garder à l'esprit que la mise en place des « Zone 30 » est pratiquement terminée, commence à être comprise, voire plébiscitée par tous (meilleure note du Baromètre des Villes Cyclables), et qu'il ne serait peut-être pas productif de changer les règles en fin de partie.
 - Que les modalités de circulation en « Zone 30 » amènent à diriger la densité de véhicules motorisés sur des « Axes de Transit », définis depuis 2018, et qu'il ne sera accepté aucun retour en arrière par augmentation de vitesse dans les quartiers résidentiels.
 - Que cela ne doit ni affecter, ni tenter de contourner l'application des lois (LAURE – Code de l'Environnement – LOM)
 - Que le Code de la Route puisse être entièrement respecté sans qu'il n'y ait aucune ambiguïté ou de « règles spécifiquement Brivistes ».
 - Maintenant si le but de cette démarche est seulement de rationaliser les marquages de vitesse au sol, il convient de considérer :
 - Que seule la signalisation verticale (panneaux) d'entrée et de sortie fait foi pour le Code de la Route
 - Que les marquages au sol, qui ne sont en fait que des rappels aux entrées des « zones apaisées », sont des compléments, bien souvent facultatifs, et peuvent être optimisés en prenant en compte les prescriptions du CEREMA et de l'Instruction Interministérielle sur la **Signalisation Routière**

Intervention d'Alexandre Esseghir

- ❖ Monsieur Esseghir a rappelé que la Sécurité Routière est à l'écoute pour accompagner toutes les démarches tendant à améliorer la Sécurité de la circulation cycliste.
- ❖ Les trottinettes électriques (Engins de Déplacement Personnel Motorisé) sont considérés par le Code de la Route comme des « Cycles » mais, n'étant pas des véhicules à « énergie principalement musculaire », comme les vélos et les vélos à assistance électrique, sont considérées par le Code des Assurances comme des engins motorisés donc assujettis à une assurance spécifique.
- ❖ Une journée « Deux Roues » sera organisée à Brive le 2 juillet, place de la Guierle.
 - Brive Ville Cyclable est invitée à participer, ce qui sera fait avec plaisir, en communiquant sur les règles de Circulation Urbaine et en organisant une promenade cycliste autour des aménagements de la Voie Verte qui longe la Corrèze.
 - Le « Cyclo-Manège » sera présent.
 - Des professionnels seront invités à exposer leurs produits et donner des conseils.

REMERCIEMENTS

- ❖ L'Association remercie Monsieur Frédéric Soulier, maire de Brive et Président de la Communauté d'Agglomérations du Bassin de Brive qui n'a pu inscrire cette réunion dans son agenda mais a tenu à être représenté par :
 - Monsieur Jean-Daniel Vilatte – Adjoint au Maire en charge des Espaces Verts & Équipements publics
 - Monsieur Florent Vigouroux – DGA Aménagement – Développement Durable – Services Techniques
- ❖ Merci à Monsieur le Commissaire de Police qui a fait part de son regret de ne pas avoir pu assister étant retenu par ailleurs.
- ❖ Merci à Madame la Cheffe de Projet de la Sécurité Routière représentée par :
 - Monsieur Alexandre Esseghir – Coordonnateur Sécurité Routière
- ❖ Merci à tous les adhérents et à ceux qui apportent leur soutien mais aussi leur concours pour faire de Brive une ville où il sera désormais agréable de se déplacer à vélo en toute **Sécurité** et **Convivialité** grâce à l'avancement des travaux d'aménagement.

Compte de Résultat 2021

CHARGES - DÉPENSES		PRODUITS - RECETTES	
Produits Alimentaires	14,23 €	Subvention de Fonctionnement Commune	300,00 €
Matériel et Fournitures	53,80 €	Total SUBV. FONCTIONNEMENT	300,00 €
Autres	0,00 €	Cotisations adhérents	262,00 €
Total ACHATS	68,03 €	Total COTISATIONS	262,00 €
Location	0,00 €	Ventes - Locations	
Entretien Réparations	99,80 €	Engagements - Publicité	
Assurances	113,65 €	Total AUTRES RESSOURCES	0,00 €
Divers (Documentation - colloque)	0,00 €	Exédent reporté	813,12 €
Total SERVICES EXTÉRIEURS	213,45 €	Reste à recouvrer	
Publicité - Communication - Site	108,00 €	Total PRODUITS EXEPTIONNELS	813,12 €
Transport - Déplacements	0,00 €		
Frais postaux	0,00 €		
Cotisations diverses (FUB - AF3V ...)	109,50 €		
Réceptions	0,00 €		
Divers	0,00 €		
Total AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	217,50 €		
SACEM	0,00 €		
Autres Impôts	0,00 €		
Total IMPÔTS & TAXES	0,00 €		
Agios	0,00 €		
Autres Charges Financières (Frais)	12,00 €		
Total CHARGES FINANCIÈRES	12,00 €		
Déficit Année 2020	0,00 €		
Reste à payer	0,00 €		
Total CHARGES EXEPTIONNELLES	0,00 €		
TOTAL CHARGES (hors Exeptionnelles) du 01/01/2021 au 31/12/2021	510,98 €	TOTAL PRODUITS (hors Exeptionnels) du 01/01/2021 au 31/12/2021	562,00 €
Valorisation du bénévolat	9 618,70 €	Cession des bénévoles	9 618,70 €
TOTAL CHARGES 2021	10 129,68 €	TOTAL PRODUITS 2021	10 993,82 €

TRÉSORERIE

Report Trésorerie au 01/01/2021	813,12 €
Solde Exercice au 31 décembre 2021	51,02 €
SOLDE TRÉSORERIE au 31/12/2021	864,14 €
BANQUE au 31 décembre 2021	854,37 €
CAISSE au 31/12/2021	9,77 €

Total Recette Cotisations 2021		262,00 €	
ADHÉSIONS	11	Famille	dont X Association(s)
	11	Individuel Homme	
	4	Individuel Femme	
	8	Indiduel Homme Brive	
	3	Individuel Femme Brive	
	2	Individuel Homme Agglo	
	1	Individuel Femme Agglo	
	1	Individuel Homme Hors Agglo	
	0	Individuel Femme Hors Agglo	
	11	Famille Brive	
	0	Famille Agglo	
	0	Famille Hors Agglo	
	26	Cotisants	
	59	Adhérents	
	22	Adhérents Hommes	
	15	Adhérents Femmes	
	22	Adhérents enfants	
	19	Homme Brive	
	2	Homme Agglo	
	1	Homme hors Agglo	
	14	Femme Brive	
	1	Femme Agglo	
	0	Femme hors Agglo	
	22	Enfant Brive	
	0	Enfant Agglo	
	0	Enfant hors Agglo	

EVALUATION DU BENEVOLAT 2021

Activités bénévoles	Personnes	Nombre d'heures
Présidence et secrétariat Représentation de l'association auprès des autres institutions et organisations lors de réunions, d'événements Préparation et présidence des réunions mensuelles, de l'AG ; Rédaction et envoi de courriers et de mails, des comptes rendus de réunions, du procès verbal d'AG	2	400
Trésorerie, comptabilité Suivi du compte bancaire, des liquidités, encaissement des recettes et paiement des dépenses, enregistrement chronologique des dépenses et des recettes, classement des justificatifs d'opérations ; Elaboration des travaux de fin d'exercice : rapport financier/compte de résultat ; évaluation des cessions de bénévolat ; préparation du budget prévisionnel	2	50
Communication sur le Web : site internet, réseaux sociaux ; réunions de coordination	1	200
Réunions mensuelles : présence, participation aux échanges et prises de décisions.	35	70
Réunions avec les services de la ville et de l'agglomération de Brive	3	40
Offre de services : accompagnement "on y va à vélo" et information sur le forum des associations	5	50
Diffusion de l'enquête FUB, suivi et communication des résultats : "Baromètre Ville Cyclable"	4	100
Total heures 2021	910	
SMIC horaire brut au 31/12/2021	10,57 €	
Valeur Cession Bénévoles	9 618,70 €	

Budget Prévisionnel 2022

CHARGES - DÉPENSES		PRODUITS - RECETTES	
Produits Alimentaires	50,00 €	Subvention de Fonctionnement Commune	300,00 €
Matériel et Fournitures	100,00 €	Total SUBV. FONCTIONNEMENT	300,00 €
Autres		Cotisations adhérents	280,00 €
Total ACHATS	150,00 €	Total COTISATIONS	280,00 €
Location		Ventes - Locations	20,00 €
Entretien Réparations		Engagements - Publicité	
Assurances	120,00 €	Total AUTRES RESSOURCES	20,00 €
Divers (Documentation - colloque)	20,00 €	Excédent reporté	
Total SERVICES EXTÉRIEURS	140,00 €	Reste à recouvrer	
Publicité	120,00 €	Total PRODUITS EXEPTIONNELS	
Transport - Déplacements	30,00 €		
Frais postaux	20,00 €		
Cotisations diverses (FUB - AF3V ...)	120,00 €		
Réceptions			
Divers			
Total AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	290,00 €		
SACEM			
Autres Impôts			
Total IMPÔTS & TAXES	0,00 €		
Agios			
Autres Charges Financières (Frais)	20,00 €		
Total CHARGES FINANCIÈRES	20,00 €		
Déficit Année 2021			
Reste à payer			
Total CHAGES EXEPTIONNELLES	0,00 €		
TOTAL CHARGES 2022	600,00 €	TOTAL PRODUITS 2022	600,00 €